



Ecole Saint Yves
191, Rue Saint Yves
56 580 Crédin

02 97 38 96 02

eco56.styv.credin @enseignement-catholique.bzh

Engagement des familles

Elève(s)

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Niveau de classe en 2019/2020 :

Parents ou représentants légaux

Mme M. :

Adresse :

1 – engagement moral

Nous soussignons.....

Nous engageons à ne pas entamer de poursuite auprès de l'école : chef d'établissement, ou enseignant, ou personnel OGEC, ou employeur bureau OGEC, si un cas de COVID serait déclaré après l'ouverture de l'école.

2 – engagement physique

Nous nous engageons à respecter l'organisation spatiale de l'école :

- Respecter la distance de 1 mètre devant le grand portail qui sera désormais l'entrée principale (j'installerai des ganivelles et je ferai un marquage au sol)
- Ne pas entrer sur la cour
- Pour la garderie, sonner au petit portillon jaune et ne pas entrer sur la cour.

3 – engagement sanitaire

Nous nous engageons à respecter les règles sanitaires suivantes (selon les règles sanitaires de l'éducation nationale) :

- Prendre la température de notre/ nos enfant(s) tous les matins avant de venir à l'école.
- Nettoyer chaque soir au retour de l'école la tenue de l'enfant.
- Venir si possible avec un masque en tissu et le laver chaque soir à 60 °(en attendant mes commandes et devis j'ai acheté une boîte de masques jetables).

3 – engagement morale vis-à-vis des élèves

Nous nous engageons à expliquer à nos enfants que le retour en classe sera différent :

- Les enseignants expliqueront aux élèves les gestes barrières et la nouvelle organisation des salles et de la cour.

- Par contre si un élève volontairement ou par provocation met en péril les autres élèves et le personnel, en qualité de chef d'établissement, je déciderai une exclusion temporaire jusqu'à la fin du protocole sanitaire.

Nous , parents ou représentants légaux, nous prenons acte de tous ces engagements.

Date :

Signature des parents ou représentants légaux :

Lu et approuvé